

L'AGEFI

QUOTIDIEN DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE À GENÈVE

HUMILIÉE AU G20
La Russie
va riposter **PAGE 22**



JA-PP/JOURNAL — CASE POSTALE 5031 — CH-1002 LAUSANNE



Modèle suisse et soft laws pour la gouvernance web

La Geneva Internet Platform accélère son développement. Dans une logique de soft laws qui a déjà fait ses preuves.

MARJORIE THÉRY

La première conférence de la Geneva Internet Platform (GIP) s'ouvre aujourd'hui à Genève pour trois jours. Elle sera l'occasion de lancer les débats sur la gouvernance d'internet, dans laquelle Genève se profile de plus en plus. Lancée à l'initiative de la Confédération au printemps, l'objectif de cette conférence est de contribuer au positionnement de Genève comme capitale internationale de la gouvernance d'internet.

Par gouvernance, il faut entendre les moyens de régulation du web, prenant en compte la multitude d'acteurs liés aux enjeux d'internet (Etats, entreprises, individus, etc.). Ce rôle n'est actuellement assumé par aucun organisme dans le monde, même si des cercles de réflexions ont déjà vu le jour (également en Suisse). De nombreuses décisions liées au web sont déjà prises à Genève, notamment au sein d'organisations onusiennes

comme l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), qui avait par exemple produit un document sur l'usage des marques sur internet au début des années 2000, devenu une référence depuis. «Nous souhaitons conserver cette approche pragmatique et aller plus loin dans l'élaboration de soft laws», précise Jacques de Werra, professeur de droit de la propriété intellectuelle et représentant de l'Université de Genève au sein de la GIP. L'idée n'est

pas d'aboutir à de grands traités internationaux qui seraient compliqués et longs à mettre en place. Mais plutôt d'établir des bonnes pratiques transversales auxquelles les tribunaux nationaux peuvent ensuite se référer par exemple. Au delà de la volonté politique suisse, le momentum semble particulièrement favorable à un renforcement de Genève dans ce rôle, alors qu'un nombre croissant d'Etats réclament une plus grande neutralité d'internet. **SUITE PAGE 6**

SOMMET DU G20 À BRISBANE (AUSTRALIE) Les engagements pour la croissance **PAGE 22**

APRÈS RAOUL WEIL ET L'AFFAIRE DU FOREX Les prochains dossiers d'UBS **PAGE 4**

TITRE BOND PARTNERS TRÈS PEU LIQUIDE Le renoncement à la cotation **PAGE 14**

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT REINET (RUPERT) Rôle clé de Pension Corporation **PAGE 4**

FINANCEMENT DES HÔPITAUX À GENÈVE Les cliniques privées réagissent **PAGE 2**

MÉDIATION GOUVERNEMENTALE RÉUSSIE Reprise du travail chez Pavatex **PAGE 7**

NEUVIÈME FORUM ÉCONOMIQUE DE GLION Le court-termisme revisité **PAGE 6**

PRODUITS STRUCTURÉS Le rendez-vous du lundi **PAGE 12**

Les désaccords fondamentaux



PASCAL BROULIS. Le conseiller d'Etat vaudois en charge des Finances s'oppose à plusieurs éléments de la réforme de la fiscalité des entreprises.

La fin prochaine des statuts fiscaux spéciaux crée beaucoup d'incertitudes pour les entreprises. La réforme de l'imposition des sociétés doit donc susciter le moins d'opposition possible. C'est du moins la position de Pascal Broulis. Dans ses propositions pour accompagner l'abolition des régimes fiscaux, la Confédération propose un mécanisme de réévaluation des réserves latentes (aussi appelé step-up) qui permettrait de maintenir le taux ordinaire à son niveau actuel pendant quelques années après l'application de la réforme. Les compensations prévues par la Confédération seraient versées aux cantons également plus tard. Les gouvernements de Vaud et Genève ne l'entendent pas de cette oreille. Ils ont commandé un avis de droit sur la question, lequel établit que ce mécanisme générerait des incertitudes supplémentaires. Notamment du fait qu'il s'apparente à un instrument agressif de planification fiscale. Pascal Broulis estime que ça serait malvenu d'intégrer à la réforme des systèmes qui pourraient rapidement faire l'objet de critiques sur le plan international. D'autant que le mécanisme, censé permettre aux cantons qui ne bénéficieraient pas pleinement des patentes box ou de la déduction des intérêts notionnels de conserver une certaine compétitivité, n'offre aucune garantie en la matière. Avec une potentielle hausse de la charge fiscale. **PAGE 9**

FUSION LAFARGE-HOLCIM

R&D centrale dans le rapport d'échange

Holcim continue d'afficher une valeur boursière supérieure à celle de Lafarge alors que la fusion est prévue entre égaux. Lafarge plus affiné dans la recherche et développement.

La fusion de Lafarge et Holcim a une grande probabilité de se réaliser au premier semestre 2015. Le défi du nouveau CEO prévu, Bruno Lafont, sera d'accroître les forces des deux groupes en les combinant, tout en éliminant les points faibles et les divergences. De tirer le meilleur de la diversité de chacun pour créer un nouveau

champion mondial dans le domaine des matériaux de construction (ciment, béton et granulats). Holcim continue d'afficher une valeur boursière supérieure à celle de Lafarge, alors qu'une fusion entre égaux est prévue. Des voix critiques se sont élevées pour dire que Lafarge acquerrait un bilan plus solide (Holcim), ce que reflètent les coûts de financement et l'endettement net. Par ailleurs, la performance boursière de Lafarge a été moins bonne que celle de Holcim (rendement total en franc) de 2008 à maintenant. Néanmoins, Lafarge a un argument de taille avec sa recherche et développement (R&D), qui paraît plus affirmée et avancée que celle de Holcim. **PAGE 7**

FANTASKY ET L'ÉCHANGE DE SERVICE

La marketplace orientée autour de l'éducation

Un apprentissage de la cuisine asiatique, une introduction à l'informatique, une découverte du dressage canin, un cours de danse, une mise à niveau en mathématiques... Le large catalogue d'offres du site fantasky.ch est révélateur du cœur de métier de la start-up. Dans les locaux situés dans le quartier du Flon à Lausanne, la jeune entreprise souhaite montrer les avantages d'une plateforme d'échange de services. Calqué sur le modèle d'Airbnb (échange ou mise à disposition de biens) mais exclusivement orienté dans la formation. La plateforme propose ainsi des cours académiques, culturels et dans les loisirs. Comme une marketplace, l'interface propose de regrouper sur un



ALEXANDRE FAVRE. Sa plateforme comptabilise près de 200 offres.

seul support une liste de cours proposés par les professeurs vers des élèves potentiels. Avec comme mot d'ordre: la diversité. Pour saisir les tendances sectorielles, Alexandre Favre, co-créateur, se confronte à la réalité du terrain. L'objectif est de devenir un acteur national. **PAGE 6**

ÉDITORIAL SÉBASTIEN RUCHE

Accrochés à leur pouvoir de nuisance

On attendait avec impatience le prochain mouvement des autorités américaines après l'acquittement de Raoul Weil. La riposte n'a pas tardé, avec l'inculpation vendredi d'un ancien cadre de Rahn & Bodmer, la plus ancienne banque privée zurichoise (page 3). Les Américains sont décidés à entretenir la psychose, mais leur stratégie se heurtera à des limites mécaniques. Cet ancien dirigeant de Rahn & Bodmer est donc le 32^e «enabler» (les professionnels soupçonnés d'avoir facilité la fraude fiscale de clients américains) suisse ou employé par une banque suisse à être inculpé aux Etats-Unis.

Son «indictment» prouve que l'acquittement de Raoul Weil ne va pas soudainement desserrer l'étau judiciaire US. Bien au contraire. La détermination américaine à poursuivre les collaborateurs de banques suisses se heurtera néanmoins à la nécessité d'établir des preuves matérielles de leur implication dans la fraude fiscale de clients US. Or ces derniers n'ont probablement jamais été en contact avec le top management ou les concepteurs d'une éventuelle stratégie industrielle de cibler la clientèle US. Sans lien mécanique (courrier, email, etc), pas de condamnation, a démontré le procès Weil.

Les autorités américaines ne pourront donc pas remonter très haut dans la hiérarchie d'une banque avec de réelles chances de faire un exemple. Au maximum à des responsables de desk, d'ailleurs souvent lâchés par leur employeur ou ex-employeur.

L'objectif officiel de punir les concepteurs d'une éventuelle conspiration semble bien lointain. En pourchassant encore et encore de simples collaborateurs, les Américains rappellent leur considérable pouvoir de nuisance aux banques de catégorie 2 et bientôt 3 du US program. ■

Vous pensez sérieusement qu'il est meilleur parce qu'il a coûté cher ?



GESTOCIGARS Rue Robert-Céard n° 8 · 1204 Genève
Tél. 022/312 10 80 · www.gestocigars.ch · sales@gestocigars.ch
Lundi à vendredi 9h à 19h · Samedi 10h à 14h



9 771421 948004 10047

Les opportunités de la dictature du court terme

FORUM ÉCONOMIQUE DE GLION. Plusieurs personnalités ont proposé vendredi des pistes de réflexion sur l'immédiateté de l'information et de la communication.

La 9e édition du Forum économique de Glion s'est déroulée vendredi à l'hôtel Victoria. Le thème de cet événement était dédié à la dictature du court terme. Quels sont les avantages et les désavantages de notre époque où la rapidité de l'information et de la communication prennent le pas sur les vieilles habitudes? Quels enjeux pour les entreprises? C'est à ces questions qu'ont tenté d'apporter des réponses les interlocuteurs de l'événement, dans une salle composée de nombreux entrepreneurs. Luc Ferry, philosophe et écrivain français, a ouvert la journée par une conférence sur l'innovation destructrice. Pour l'auteur, la mondialisation actuelle n'a aucun

sens. «Nous ne savons pas où nous allons ni pour quoi nous y allons», a-t-il assuré. Luc Ferry a insisté sur l'exemple de la presse, qu'il estime être l'exemple des effets négatifs du court-termisme. «La presse aujourd'hui court après le fait nouveau, occultant ce qui est essentiel, important», a expliqué le philosophe. Ce dernier a pris bien d'autres exemples pour démontrer les effets pervers de l'immédiateté et du court-termisme. «Aujourd'hui, le nouvel iPhone 6 remplace inévitablement le modèle précédent, a imaginé Luc Ferry. C'est l'innovation destructrice. La finalité de la mode, c'est de démoder.» Le philosophe s'est interrogé sur la mondialisation,

et principalement sur l'objectif d'innover dans tous les domaines. Selon lui, l'innovation a toujours un effet de décroissance, supprimant des emplois et créant des inégalités dans un premier temps. «On peut s'appuyer sur Amazon pour exemplifier cette situation: cette innovation a détruit des emplois, et même si elle en a recréé par la suite, ce ne sont pas les mêmes», a détaillé Luc Ferry. Pascal Couchepin, ancien président de la Confédération, a ensuite discuté autour d'une table ronde avec Pascal Meyer, CEO de QoQa et Luciana Vaccaro, rectrice de la HES-SO des effets du court terme sur la société en général. L'ancien chef d'Etat estime

de son côté que la politique en Suisse a toujours bénéficié de la lenteur de son système décisionnel. «Le processus devrait être encore plus long, a déclaré Pascal Couchepin, et pendant que nous le ralentissons, nous devons réfléchir à ce que nous voulons.» Pascal Meyer pense de son côté que le court-termisme est une bonne chose, car il permet d'innover en permanence et apporte beaucoup de stimulation. Du côté de l'enseignement, Luciana Vaccaro a mis l'accent sur la capacité des professeurs à adapter leurs méthodes pédagogiques. «Sans pour autant oublier d'enseigner les fondamentaux nécessaires à l'apprentissage», a ajouté la rectrice de la HES-SO. (GB)

DATA COLOR: dividende intact après le solide bilan

Le groupe de colorimétrie Datacolor proposera à l'assemblée générale des actionnaires de verser un dividende inchangé de 11 francs par action au titre de l'exercice 2013/14. Il tient ainsi compte «d'un solide bilan et du succès de la réalisation de la stratégie» durant l'exercice écoulé, a-t-il indiqué vendredi dernier. L'entreprise se dit bien positionnée pour l'avenir et l'exercice en cours. Le pipeline de produits en développement est bien rempli et doit satisfaire les exigences élevées des clients.

ADVAL TECH: direction réduite à quatre membres

Adval Tech va réduire sa direction de groupe début de 2015, la ramenant à quatre de cinq personnes. Jinsheng Lyu, directeur Plastic Components Asia et membre de la direction de groupe, deviendra General Manager de la filiale Adval Tech (Suzhou) Co. Ltd à Suzhou, a précisé l'entreprise, vendredi.

BIOSAFE: extension des activités en Chine

Biosafe a intensifié ses activités en Chine avec l'expansion de ses opérations à Shanghai, a indiqué la société spécialisée dans le design, la fabrication et le marketing de systèmes automatiques de traitement des cellules basée à Eysins. Cette expansion intervient après l'enregistrement complet en avril de sa gamme de produits auprès des autorités chinoises, a précisé l'entreprise d'Eysins. Cela «permettra à Biosafe de soutenir les nombreux développements prévus en Chine dans les domaines des banques de sang ombilical, de la médecine régénératrice et des marchés des bioprocédés où le groupe détient une position de leader», a-t-il précisé.

AGENDA

LUNDI 17 NOVEMBRE

Sonova: résultats S1 2014/15
Sonova: CPB 2014/15, Stäfa
Commerzbank: point de presse sur le comportement d'investissements des entreprises suisses, Zurich
Hans-Werner Sinn (ifo): CP sur le livre «The Euro Trapp», Zurich

MARDI 18 NOVEMBRE

Züblin: résultats S1 (CC 15:00)
Prodex et Swisstech 2014 (y. c. 21.11), Bâle
Swipra: CP 1 an après l'ordonnance sur les rémunérations, expériences et défis
Fournisseurs de cartes de crédit: CP «Future Payment 2015», Zurich
Holcim: Investor Day, Zurich

Le site qui favorise l'échange de services

FANTASKY. L'entité développe une plateforme listant les cours à suivre ou à donner.

Un apprentissage de la cuisine asiatique, une introduction à l'informatique, une découverte du dressage canin, un cours de danse, une mise à niveau en mathématiques... Le large catalogue d'offres du site fantasky.ch est révélateur du cœur de métier de la start-up. Dans les locaux de Lausanne-Flon, la jeune entreprise souhaite montrer les avantages d'une plateforme d'échange de services orientés dans les cours, notamment dans le domaine académique, culturel et dans les loisirs. Fonctionnant sur le modèle d'un marketplace, l'interface propose de regrouper sur un seul support une liste de cours proposés par les professeurs vers des élèves potentiels. Avec comme mot d'ordre: la diversité.

Comme en témoigne Alexandre Favre, l'un des deux co-fondateurs de fantasky: «Une utilisatrice donne des cours d'initiation à la harpe. Une autre propose des visites de ville avec une activité de peinture à l'aquarelle pour immortaliser les lieux observés. C'est tout à fait le type de cours que nous voulons proposer.» Les offres sont or-

données selon les commentaires et les notes des utilisateurs afin de transmettre toutes les informations aux futurs «élèves». Pour les «professeurs», la plateforme fonctionne comme un service administratif. «La plateforme assure une visibilité importante aux professeurs, souligne Alexandre Favre. De plus, nous œuvrons également comme outil de gestion des paiements et des réservations. Le résultat est un gain de temps considérable pour les professeurs. Notre but étant d'apporter une solution simple aux problèmes concrets de la communauté.»

Donner une visibilité à la communauté et assurer une gestion des élèves font partie du modèle d'affaires de fantasky. L'inscription étant gratuite, la direction de la start-up enregistre 15% de commission sur chaque réservation. Les professeurs ont également la possibilité de souscrire à un abonnement mensuel. Proche du consommateur, ils veulent saisir les attentes du marché. «Notre taille nous permet d'être flexible, indique Alexandre Favre. Nous menons des tests,

nous nous informons et sondons la demande des utilisateurs. En cas de besoin, nous pouvons vite nous adapter.»

Pour saisir la tendance du marché, les deux fondateurs n'hésitent pas à se rendre sur le terrain. «Nous voulons profiter des fêtes de Noël et de fin d'année pour augmenter les offres», affirme Alexandre Favre. Pour ce faire, les deux jeunes entrepreneurs mettent au point une campagne marketing s'appuyant sur la vente de bons cadeaux et sur une présence physique lors des Nocturnes, à Lausanne. Et force est de constater que la méthode semble porter ses fruits: le site affiche entre 150 à 200 cours différents. «Nous sommes très satisfaits de ce lancement», affirme le co-fondateur. En pleine phase de commercialisation, la société veut se focaliser principalement dans la région lausannoise et le canton de Vaud en général dans le but d'asseoir un positionnement sectoriel nécessaire. Dans un avenir qu'ils espèrent proche, fantasky devrait s'ouvrir à la Suisse Romande dans son ensemble. (TP)

La cession de Davigel à nouveau évoquée

NESTLÉ. Le groupe tente d'identifier un partenaire pour soutenir l'entreprise dans sa prochaine phase de croissance.

Nestlé étudie la vente de l'entreprise de surgelés Davigel. Le géant alimentaire vaudois, qui avait investi près de 50 millions de francs l'an dernier pour étoffer les activités de sa filiale française, a promis de préserver «au mieux les intérêts des employés, des clients et des actionnaires».

Dans un communiqué diffusé vendredi dernier, le groupe basé à Vevey indique analyser «les options stratégiques pour le développement» de Davigel, qui fournit des produits surgelés et réfrigérés sous ses propres marques, notamment des glaces et des solutions pour les opérateurs de restauration hors foyer en Europe. La multinationale était injoignable en matinée pour des précisions. Interrogé plus tôt par l'AFP, un porte-parole a précisé que

Nestlé cherchait à vendre cette société.

Le communiqué ne donne pour sa part pas de précisions, se contentant de dire qu'il s'agit «principalement d'identifier un partenaire qui aidera Davigel dans sa prochaine phase de croissance». Début février, des informations de presse avaient déjà fait état d'une cession envisagée de cette filiale, a rappelé l'agence financière awp.

Selon Reuters, Davigel serait vendue à un prix représentant un niveau moyen à élevé du résultat EBITDA. En 2012, ce dernier s'était situé entre 30 millions d'euros et 35 millions d'euros. Par cette transaction, le groupe alimentaire souhaiterait continuer d'assainir son portefeuille de marques, après l'annonce de la vente de PowerBar et Musashi à l'américain Post Holdings.

Davigel emploie quelque 3000 personnes et fait partie de la division Nestlé Professionnal. La filiale a été acquise en 1989 au moment du rachat de Buitoni. — (ats)

AZ MEDIEN: nouveau centre d'impression à Aarau

Le groupe de presse AZ Medien vient d'ouvrir son nouveau centre d'impression de journaux à Aarau. Plus de 20 millions de francs ont été investis dans cette imprimerie, a indiqué l'entreprise vendredi dernier. AZ Medien espère ainsi renforcer son positionnement. AZ Medien centralisera désormais toutes ses activités d'impression dans ce nouveau centre et fermera les sites d'Olten et de Subingen. Dans les prochains mois, le groupe de presse pourra imprimer la totalité de ses journaux à partir d'Aarau. «Nous réduisons nos capacités de production et augmentons ainsi notre vitesse de traitement et notre efficacité», a souligné le directeur général (CEO), Axel Wüstmann.

PWR STATION: invité au Technology in Action du HCR

Le groupe américano/suisse PWRstation spécialisé dans le développement de centrales photovoltaïques mobiles autonomes a été invité à la prochaine édition de Technology in Action, événement organisé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et la Mission Permanente de Norvège à Genève. Cet événement de deux jours, qui présente des technologies et solutions en matière d'aide aux personnes, d'abris, de production d'énergie hybride et d'assainissement d'eau, est le résultat d'une collaboration entre le HCR, la Protection civile Norvégienne NOREPS et Innovation Norway. Les visiteurs pourront découvrir des technologies et des solutions innovantes, récemment sélectionnées par le HCR, afin de surmonter les difficultés rencontrées sur le terrain lors de missions d'urgence ou opérations d'assistance de longue durée. Basée à Lausanne, PWRstation a une filiale à Miami en Floride pour la couverture du continent américain.

SPONSORING-MÉCÉNAT

HEIDI.COM: partenariat avec Bastian Baker

La marque de confection neuchâteloise heidi.com annonce une collaboration avec Bastian Baker. L'auteur-compositeur-interprète portera notamment des vêtements heidi.com lors de ses prochains concerts. Dans un futur proche, il travaillera également avec la marque à la conception de séries limitées dans les collections heidi.com.

SUITE DE LA PAGE UNE

Internet à un tournant

La Geneva Internet Platform (GIP) lance aujourd'hui sa première conférence intitulée «Internet Governance at a Crossroads». Fadi Chehadé, président et CEO de l'ICANN fera un discours introductif. L'objectif est de débattre de solutions transversales de gouvernance adaptées à Internet. Un enjeu de la GIP sera de permettre l'éclosion de solutions globales, pragmatiques et transversales visant ainsi à dépasser une approche réglementaire parfois cloisonnée («policy silos»). «L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) a un mandat déterminé, l'Union internationale des télécommunications (UIT) également, tout comme les représentants politiques ou universitaires. Il est ainsi essentiel de rassembler les différents acteurs concernés pour réfléchir à des solutions communes qui puissent idéalement servir de références,

en impliquant toutes les parties prenantes et en capitalisant sur la position privilégiée de Genève qui compte de nombreuses institutions essentielles pour Internet tant publiques que privées» précise Jacques de Werra.

Pour lui, de nombreux défis de droit et de gouvernance restent en suspens. Il ne suffit en effet pas de déterminer le contenu d'une règle légale qui s'appliquerait sur Internet, car il faut aussi s'assurer de sa mise en oeuvre efficace. Par exemple, concernant le cas de Google et du droit à l'oubli (tranché par la Cour de Justice de l'Union européenne en mai dernier), si le principe de ce droit à l'oubli est désormais établi, sa mise en oeuvre reste complexe. La question de la neutralité technologique du droit est aussi un grand débat: le droit devrait s'appliquer sans égard à la technologie concernée. Cela ne veut toutefois pas dire que

le droit devrait avoir une conception figée de la technologie et qu'il ne devrait pas s'y adapter. Par exemple, dans un arrêt sur la question du floutage des visages des personnes apparaissant sur le service Street View, le Tribunal fédéral suisse a estimé que Google devait continuellement «s'adapter aux dernières technologies disponibles» pour anonymiser les visages. Quoi qu'il en soit, ces débats requièrent un éclairage scientifique interdisciplinaire auquel l'Université de Genève souhaite contribuer. «L'Université peut offrir sa vision universaliste et jouer un rôle de laboratoire, pas uniquement dans le domaine juridique d'ailleurs. La Faculté de médecine collabore par exemple avec l'OMS sur les questions de cybersanté et l'Institut des sciences de l'environnement est actif en matière de partage en ligne des données environnementales.» (MT)